



Avis sur création d'association

Par **Damienp**, le **08/12/2015 à 14:01**

Bonjour,rnrnJe souhaite avec un ami créer une association. rnL'objectif de cette association serait de permettre aux adhérents la pratique de sport telle que le Jet-ski, (et sport tractée : bouée tractée et Kneeboard), le Jet à bras et Paintball, tout en étant dans un lieu reculé et proche de la nature. rnCes activités seraient pratiquées sur un terrain comportant 3 plans d'eau, un logement de base, et plusieurs hectares de forêt. L'association souhaiterait louer ce terrain à une connaissance. rnLes adhérents viendraient pratiquer les activités sur un week-end ou court séjour, contre une participation permettant à l'association de louer les engins, le matériel, ainsi que le terrain lui-même.rnrnMes questions sont donc les suivantes :rnrnPremièrement est-ce que ce projet vous semble réalisable dans le cadre associatif ? (Location, participation des membres, activités particulières...)rnrnEnsuite, concernant la pratique des activités comme le jet-ski, étant sur un plan d'eau privé, quelles sont les dispositions à prendre pour que celle-ci soit légale et permette aux membres de la pratiquer ?rnrnSous quelles types d'associations devrait se situer cette activité ? (Association sportives ou autres ?)rnrnEn espérant avoir une réponse,rnrnCordialement,rnDamien

Par **rouky57**, le **08/12/2015 à 15:05**

Allez voir cette page, vous aurez bcp d'info rn<http://www.jetoxygen.fr/statuts-assos-jet.html>rnrnCe sont les statuts d'une association sportive de jet-ski